



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

'Un simulacre de roi': les représentations néerlandaises du roi Louis sous la Restauration

Lok, M.

Publication date

2010

Document Version

Final published version

Published in

Louis Bonaparte: roi de Hollande (1806-1810)

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Lok, M. (2010). 'Un simulacre de roi': les représentations néerlandaises du roi Louis sous la Restauration. In A. Jourdan (Ed.), *Louis Bonaparte: roi de Hollande (1806-1810)* (pp. 199-211, 463-464). (La bibliothèque Napoléon. Série biographie). Nouveau Monde.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

Matthijs Lok

CHAPITRE 11

« UN SIMULACRE DE ROI » : LES REPRÉSENTATIONS NÉERLANDAISES DU ROI LOUIS SOUS LA RESTAURATION.

La légende noire napoléonienne

Dans les années qui suivirent le retour à l'indépendance des Pays-Bas, l'opinion publique néerlandaise créa une image extrêmement négative de l'ancien empereur des Français. En vérité, cette image négative de Napoléon n'est pas née en 1813, elle a vu le jour dès les années de l'incorporation⁴⁷⁵, mais l'abolition de la censure napoléonienne en novembre 1813 eut pour conséquence une avalanche de pamphlets, qui critiquaient et ridiculisaient le vaincu de Moscou. Dans un de ces pamphlets, Napoléon était décrit comme « l'animal féroce de France » qui avait anéanti le « jardin hollandais⁴⁷⁶ ».

« Le fauve assoiffé de sang avait détruit le Jardin Hollandais –
La pelle et le râteau rouillaient dans la remise –
La terre n'était plus arrosée par la pluie comme autrefois
On n'y voyait plus les signes divins de la fertilité ;
La terre était détremnée du précieux sang des hommes [...]
Et travaillée par une main destructrice
La guêpe corse y avait été signalée, dévorant à pleines dents
Les abricots ; hélas, personne n'osait l'en chasser⁴⁷⁷ »

Les pamphlétaires vilipendaient Napoléon d'avoir été un tyran qui avait opprimé la liberté hollandaise et lui imputaient la régression éco-

nomique qui touchait leur pays. À leurs yeux, la conscription qui avait été imposée en Hollande venait de ce que Napoléon était un ogre assoiffé du sang des jeunes Néerlandais. Les méfaits commis par les troupes impériales lors de leur départ des Pays-Bas – « vieillards, femmes, enfants, rien n'a échappé à leur colère⁴⁷⁸ » – étaient croqués comme autant d'exemples de l'insupportable cruauté du régime napoléonien. Une des accusations privilégiées était que le vil Napoléon avait voulu rendre à la mer un pays que les Hollandais avaient justement conquis sur les eaux⁴⁷⁹. Stéréotype séculaire et combien fréquent !

Ce qui est ici particulièrement intéressant, c'est que ces représentations de Napoléon rappellent quelque peu celles que diffusaient les pamphlets patriotes des années 1780 ou les Bataves de la fin du XVIII^e siècle sur le stadhouder Guillaume V. Le prince d'Orange lui aussi était alors traité de « tyran » et de « despote », lequel avait maltraité la liberté hollandaise. Il était comparé à l'Espagnol Alva et aux autres oppresseurs, à l'origine de la révolte du XVI^e siècle ; lui aussi était décrit en des termes bibliques, tels que la bête de l'Apocalypse⁴⁸⁰. Vraisemblablement, ces images négatives des patriotes et des Bataves se sont perpétrées durant l'annexion à la France et ont investi la personne de Napoléon au lieu du stadhouder. Le prince d'Orange en



Soif de vengeance pour les crimes commis par Napoléon. Napoléon, assassin du duc d'Enghien. Caricature hollandaise, d'après un original allemand. Atlas van Stolk, Rotterdam.

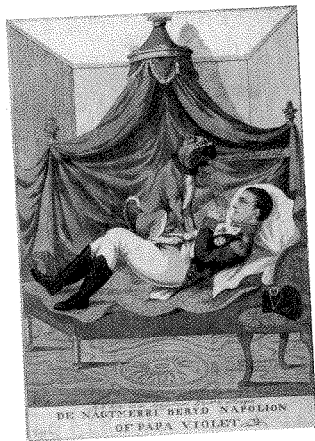
revanche a changé radicalement de visage ; il s'est vu attribuer le beau rôle. Sauveur de la patrie, il a été loué en tant que « jardinier d'Orange », qui restitue sa splendeur au jardin hollandais. Dans les pamphlets, le prince est encore décrit comme le défenseur de la liberté, de la religion et de la spécificité nationale – voire comme un nouveau Guillaume d'Orange, ayant vaincu les Espagnols contemporains, à savoir les Français⁴⁸¹.

Non seulement Guillaume devint le double tout positif d'un Napoléon tout négatif, mais dans nombre de textes, le peuple néerlandais était présenté comme l'antithèse des Français, croqués comme tyranniques, immoraux, superficiels et paresseux ; alors que les Néerlandais se distinguaient par leur moralité naturelle, leurs sincérité et vérité, leurs religion et charité, leurs art de vivre et goût du travail⁴⁸². Cette incompatibilité de caractères rendait illusoire la fusion entre les deux peuples, qu'avait souhaitée Napoléon. L'image que présentent les pamphlets des Français est tout de même moins univoque que celle relative à Napoléon. Et si dans certains textes, aucune distinction n'est faite entre le Français et l'Empereur, lesquels auraient eu en commun soif d'ambition et immoralité, des défauts inséparables de leur caractère national, d'autres textes notent bien le fait que le peuple français était tout simplement la victime du tigre corse⁴⁸³.

La perception de Napoléon et des Français dans les pamphlets de 1813 joue un rôle important dans la reconstruction des Pays-Bas au lendemain de la chute de l'Empire. Grâce à ce contraste volontairement créé entre Néerlandais et Français, les premiers furent en mesure de se recomposer une façade – une identité néerlandaise post-napoléonienne⁴⁸⁴, comme si, en effet, on ne se posait qu'en s'opposant. En outre, l'image négative de Napoléon et des Français permettait de gérer le traumatisme de l'incorporation. Tout ce qui avait choqué ou scandalisé pouvait ainsi être mis sur le compte des Français, tandis qu'était caché ou refoulé le fait que nombre de Néerlandais avaient collaboré au régime. Des hommes comme Cornelis van Maanen, qui avaient occupé des postes importants durant l'annexion, étaient ainsi lavés de tout soupçon. En fait, grâce à la légende noire napoléonienne, la période 1810-1813 pourrait être exorcisée de l'histoire nationale. L'incorporation avait été un crime commis contre la patrie, auquel n'aurait contribué quasiment aucun compatriote.

Qui plus est, les Néerlandais qui avaient malgré tout joué un rôle dans l'administration napoléonienne ne l'auraient fait que pour épargner le pire à leur patrie. C'est ainsi que bien des pamphléaires cherchaient à interpréter leur attitude. Le juriste Jacobus Scheltema le formulait en ces termes : « Nous avons moins ressenti la dureté et l'étrangeté de ces lois, parce que la justice était principalement gérée par des Hollandais. Mais combien de souffrances, combien de peines nous étaient infligées par les procureurs impériaux venus de France pour nous inculquer de prétendus devoirs judiciaires, mais qui par leur bêtise, leur ignorance et leur brutalité se sont rendus ridicules ou bien se sont fait haïr par leurs méfiance et rudesse⁴⁸⁵. » Dans ces pamphlets néerlandais de 1813-1814, la responsabilité des prétendus méfaits et désastres de la période de l'incorporation ne saurait donc être imputée qu'aux fonctionnaires impériaux d'origine française⁴⁸⁶.

La question est alors de savoir la place prise par le roi Louis, en tant que frère de la bête féroce et du Corse naturalisé français, dans la perception négative de la période. Sa monarchie est-elle incluse dans la légende noire de Napoléon ? Était-il tenu responsable des « ruines » – pour reprendre les termes des pamphléaires et des politiques de l'époque – laissées par sept ans d'administration napoléonienne ? Pour répondre à cette question, une étude s'impose des pamphlets publiés durant les premières années de la Restauration. Tout d'abord, sera exa-



Le cauchemar chevauche Papa Violet. Motif privilégié depuis longtemps par les caricaturistes. Ici par Wijnand Esser, 1815, Atlas van Stolk, Rotterdam.

miné le rôle joué par Louis dans le débat sur les « caméléons politiques » néerlandais, à savoir les fonctionnaires qui ont rempli des charges durant la période napoléonienne et après 1813, sous la Restauration. Suivra une analyse de l'image de Louis telle qu'elle se dessine dans le journal *De Herkauer* et dans plusieurs écrits satiriques. Enfin, seront abordées deux affaires des années 1820, ayant trait à Louis : la publication de ses Mémoires et l'affaire du pavillon Wellegen. Cet article se concentrera exclusivement sur la perception néerlandaise du roi Louis, et non sur ses pratiques politiques et celles de son successeur, Guillaume I^{er}, lesquelles sont traitées dans la contribution suivante de Ido de Hahn et de Jeroen van Zanten.

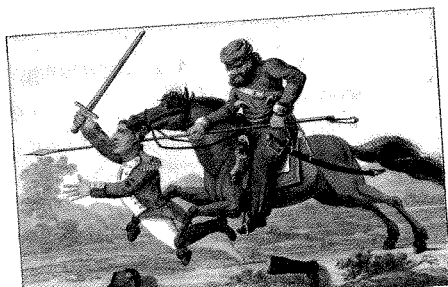
Les caméléons politiques

Le pamphlet *De Brieven van A aan Z* (« Lettres de A. à Z. ») de 1813, tirade anonyme du poète Willem Bilderdijk et du patriote Johan Valckenaer contre les collaborateurs napoléoniens est assez célèbre. L'auteur prend ardemment position contre le fait que des Néerlandais ayant rempli des fonctions importantes durant la « criminelle annexion napoléonienne » continuent à se trouver dans des positions prééminentes sous le régime de Guillaume I^{er}.

« Nous avons brisé le joug insupportable de la France, et ce qui le rendait plus pénible encore, c'était que quelques Hollandais, parmi lesquels des hommes considérables, par leur naissance, leur fortune et leur réputation ; des hommes comblés de bienfaits par l'ancien gouvernement, légitimaient ce joug en paroles et en actes et tentaient autant que possible de le rendre plus lourd encore⁴⁸⁷. »

Beaucoup moins connu cependant est le fait que ce pamphlet était loin d'être unique, mais qu'il faisait partie d'un courant de protestations contre la politique de l'oubli⁴⁸⁸. La question ici encore est de savoir si Bilderdijk condamnait de la même façon les Néerlandais qui avaient collaboré avec Louis. Voyait-il là une même forme de collaboration ? Il ne le semble pas. Œuvrer aux côtés du roi Louis était pour Bilderdijk tout à fait légitime.

« Vous le presentez, monsieur ! Il ne s'agit pas de ceux qui, sous un régime précédent, dont on peut ou non douter de la légitimité, mais qui respectait la liberté et l'indépendance néerlandaises et qui



« De Wapen Kruide open en de Republiek. 1815. 17. Pagina.
OMHETGEDAANFAANHETMENSCHIDONITEVREEEKENWILIK
HEMZOODOOR STEEKEN.

« Pour venger tout le mal fait à l'humanité, je vais le transpercer de part en part ». Avec l'invasion des alliés de 1814-1815, le cosaque devient un motif à la mode. Wijnand Esser, 1815. Atlas van Stolck, Rotterdam.

essayait de rendre respectable le nom de Hollande, se sont laissé couvrir de charges ; de titres ; et de décorations⁴⁸⁹. »

Bilderdijk distinguait donc entre la collaboration à l'annexion et celle au royaume de Hollande, qui, bien que pas tout à fait légitime, avait su « respecter la liberté et l'indépendance hollandaises ». Il est vrai qu'en tant que bibliothécaire et poète attiré du roi Louis, Bilderdijk avait été étroitement lié à cette monarchie, ce qui n'a pu qu'influer sur ses prises de positions ultérieures. Quant à Valckenaer, il s'était fait ni plus ni moins conseiller du roi. Une estimation tout aussi positive est perceptible auprès d'autres critiques de la politique de l'oubli. P. van Hoogstraten, l'auteur du pamphlet orangiste *De Waare Vrienden van Vaderland en Orange*, soit « Les vrais amis de la patrie et d'Orange » de 1817, prononce un jugement relativement doux sur le règne de Louis. Si le fait que le pays ait été « donné » à Louis est pour Van Hoogstraten un événement douloureux⁴⁹⁰, il est d'avis que la création du royaume de Hollande a été mille fois préférable aux horreurs perpétrées durant la révolution batave. Van Hoogstraten préférerait en vérité être opprimé et commandé par un étranger plutôt que par ses compatriotes, ce qui selon lui était le cas durant la période batave. Les critiques de l'oubli faisaient donc une distinction morale entre la collaboration au royaume de Hollande et celle à l'annexion : la première était compréhensible et pardonnable ; la seconde devait mener à l'exclusion des emplois.

Cette subtile distinction n'était pas du goût des partisans de la politique de l'oubli, mise en œuvre par le roi Guillaume. Dans son attaque contre les thèses des *Lettres de A. à Z.*, l'auteur du pamphlet *Lettres de B. à Y.*, attribuées au professeur de Leyde Hendrik Willem Tydeman, rappelait que Louis lui aussi était français et qu'il était un Napoléonide, comme son frère. De plus, tous ceux qui en 1806 s'étaient mis au service du roi ne pouvaient pas savoir que son régime respecterait « la liberté et l'indépendance hollandaises ». À ses yeux donc, aucune distinction morale n'était susceptible d'être établie entre les deux périodes. L'objectif de Tydeman n'était pas du reste de pousser les serviteurs du roi à démissionner, mais de montrer que l'élite gouvernante s'était pour une majeure partie sali les mains et que par conséquent, il était impossible d'exiger quelque démission que ce soit pour des motifs politiques. Quoi qu'il en soit, les discussions sur les caméléons politiques démontrent clairement que le régime du roi Louis ne faisait pas partie de la légende antinapoléonienne. Même les fervents orangistes s'exprimaient en des termes mesurés sur le royaume de Hollande.

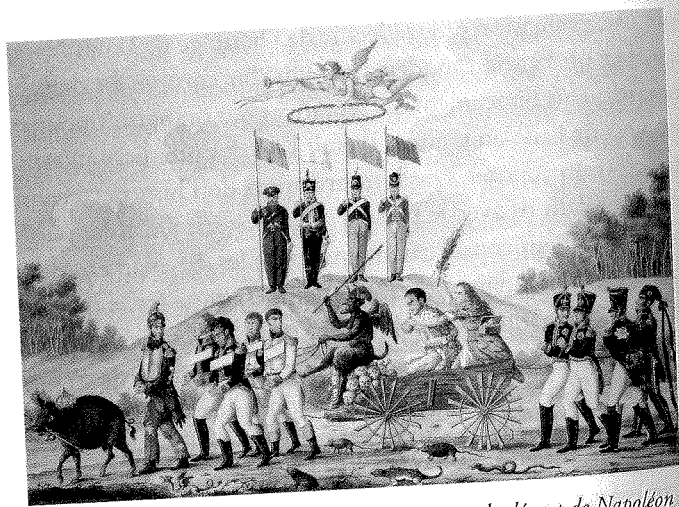
L'ombre d'un espoir

Le journal *de Herkaauwer* de Johannes Kinker, publié en 1815, propose une évaluation plus réfléchie de l'héritage de Louis Napoléon. Kinker était un kantien modéré, croyant dur comme fer dans le progrès et critiquant féroce les tentatives des orangistes pour restaurer des pans de l'ancien régime. Il était l'un des premiers auteurs de la Restauration à proposer une interprétation de l'histoire récente et à analyser ses relations avec le présent. Il partageait l'histoire récente en quatre périodes, qui constituaient ensemble les dix-neuf ans de « l'exil babylonien » néerlandais : la période démocratique (celle de la révolution batave) ; la période aristocratique (celle de la régence d'État de 1801-1805) ; la période monarchiste (gouvernement de Schimmelpenninck de 1805-1806 et royaume de Hollande) ; et finalement l'incorporation. La conclusion logique et la « fin de l'histoire » étaient la création du royaume des Pays-Bas par Guillaume I^{er}.

La troisième période était donc celle du royaume de Hollande. D'après Kinker, c'est cette phase qui avait été la plus heureuse de

« l'exil », parce que Louis avait réussi à pacifier les conflits politiques dans sa nouvelle patrie. Bien qu'il ne le dise pas explicitement, Kinker donne l'impression de voir Louis comme le précurseur de Guillaume I^{er}. Les querelles partisans sous Louis n'avaient certes pas totalement disparu, mais elles ne se manifestaient plus au grand jour. Et d'espérer qu'à la prochaine étape, elles ne se manifestent même plus « en négligé ». Louis avait encore ravivé le zèle national, rassemblé autour du trône les sciences et les arts, et stimulé les lumières populaires. De même, il avait su polir les aspérités de la culture révolutionnaire, sans la détruire tout à fait. Enfin, il avait su faire accepter la monarchie aux républicains les plus farouches⁴⁹¹. Le message implicite était donc que Guillaume devait beaucoup à Louis. Mieux. Quand Louis faisait de mauvais choix, c'était le plus souvent la faute de ses conseillers et non celle du roi lui-même. Il n'empêche. Le fait que le royaume de Hollande se soit terminé par une incorporation aurait détruit tout ce qui s'était fait avant de positif :

« Voyez donc cette troisième période, qui, si elle n'avait pas été seulement une phase de préparation aurait pu être prise à tort pour le dénouement du drame révolutionnaire, et aurait pu être l'état le plus heureux de notre exil babylonien. Mais c'était hélas, une lueur avant la mort, et rien de plus⁴⁹². »



Départ des monstres pour l'Enfer. Allégorie sur le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène. Wijmand Esser, 1815. Rijksmuseum, Amsterdam.

Roi fantôme ou simulacre de roi ?

La période du royaume de Hollande était fréquemment séparée de la légende antinapoléonienne tant par les orangistes revanchards que par les progressistes comme Kinker. N'y avait-il donc aucune critique contre le roi corse, imposé à la Hollande par « l'animal féroce, assoiffé de sang » ? Il y en eut, mais ce qui frappe avant tout, c'est que ces critiques prirent une forme satirique. Alors que le grand frère Napoléon était craint et haï, Louis lui fut surtout l'objet de moqueries. Le plus bizarre de ces pamphlets satiriques porte ainsi pour titre éloquent : « Preuve que le ci-devant roi Louis Napoléon... par la ci-devant constitution du ci-devant royaume, roi de la ci-devant Hollande, devise de la légion *Fais ce que dois, advienne que pourra* ». Dans ce pamphlet, l'ancien roi est ridiculisé en des termes saugrenus⁴⁹³.

Le poème spirituel *Bonaparte*, une ode écrite par Pieter Witsen Geysbeek, visait à incriminer tant le roi Louis que ceux qui avaient collaboré avec lui. La satire était surtout dirigée contre le poète girouette Bilderdijk, celui-là même qui était responsable des *Lettres de A. à Z.* L'ode de Witsen est en réalité une parodie d'un poème pindarique de 1806 du même Bilderdijk. Dans ce poème, Bilderdijk célébrait à grand renfort de trompettes l'empereur des Français. La parodie de Witsen dans des vers qui ressemblaient à ceux de Bilderdijk vilipendait ce dernier. Là où en 1806, Bilderdijk avait écrit : « Non, poésie, tu t'es trop longtemps tue ; que fais-tu ? Prends donc ta lyre ! L'univers est l'apanage divin, la gloire est le butin le plus noble » ; Witsen écrivait en 1814 : « Non, poésie, tais-toi désormais ; fais taire ta lyre aux vulgaires flatteurs ; fais-leur honte, à ceux qui par des voies détournées, cherchent à avoir une partie du butin des Français. » Dans l'introduction, Witsen traitait le roi Louis de « roi fantôme et éphémère », imposé d'en haut, par où il visait la position subordonnée du roi Louis, par rapport à son frère Napoléon⁴⁹⁴.

Dans le pamphlet hollandais, *La réunion infernale dirigée par Pluton lors de l'arrivée de Murat au royaume des ombres* (1815), les esprits malins rejettent Louis comme insignifiant : « Taisons-nous sur ce lâche que la volupté a desséché », dit le roi des Ténèbres, à propos de Louis. Enfin, dans le *Registre noir des crimes français*, Louis est brossé comme un simulacre de roi, sans aucun caractère, qui poussé par l'amour du gain, a corrompu la nation néerlandaise. Les bons citoyens, parmi les-



Louis n'est pas épargné, non par les Hollandais, mais par les Anglais. Ici, le caricaturiste se moque tout à la fois des Hollandais et de leur roi fantoche. Thomas Rowlandson, Broad Bottoms in Holland. Worshipping their new king. Or Nic Frogs adulation of Louis Baboon, 1808. Atlas van Stolk, Rotterdam.

quels les pasteurs, les historiens ou les poètes étaient attirés au palais par des titres ou des repas, dans l'espoir qu'ils mettent leurs talents au service « d'un être qu'ils n'estimaient ni ne pouvaient aimer et qu'ils devaient honteusement flatter⁴⁹⁵ ». Ces satires et parodies du ci-devant roi, rendues possibles par le relâchement de la censure de 1813, applanissaient la voie pour que s'impose le souverain nouveau.

Guillaume et Louis

À la chute de l'Empire, le souvenir du royaume de Hollande constituait un obstacle pour la construction d'un nouveau passé national. L'épisode ne cadrerait pas avec la légende noire napoléonienne, laquelle à l'inverse jouait un rôle fondamental dans la (re)création de l'État néerlandais. On a vu des orangistes reconnaître la distinction morale qui séparait le royaume de Hollande de la période de l'incorporation. Le premier avait selon l'opinion commune respecté la liberté hollandaise, tandis que l'annexion était perçue ni plus ni moins comme une domination étrangère. Mais d'autre part, le royaume de Louis ne pouvait pas non plus être intégré dans le passé national. Louis demeurait le frère de Napoléon, imposé à la nation hollandaise par le tyran ; l'animal féroce ; l'Antéchrist. Une image trop valorisante de Louis risquait d'ébranler la légende noire et, partant, de porter tort à la reconstruction. Qui plus

est, Louis constituait une alternative potentielle, quoique peu sérieuse, à Guillaume I^{er}. En novembre 1813, Louis n'avait-il pas proposé de revenir sur le trône de Hollande⁴⁹⁶ ? Le gouvernement provisoire avait poliment décliné la proposition. Il n'empêche. La satire était une solution pour éluder le dilemme et pour noircir une image encore peu ternie. En croquant Louis comme un simulacre de roi, on lui ôtait les attributs qui avaient fait la puissance de Napoléon. Le Louis des années de la Restauration était une figure comique, faible, corrompue et moralement abjecte.

L'attitude du prince souverain et plus tard du roi Guillaume I^{er} à l'égard de Louis fut d'abord et surtout d'opposer le silence. Il ne se prononça ni en positif, ni en négatif sur son prédécesseur, à qui il devait tant⁴⁹⁷. En vérité, le royaume de Hollande faisait désormais partie du passé napoléonien qui, en 1813, devait être oublié et pardonné. Aussi Louis ne fut-il pas autorisé à séjourner en Hollande pour éviter que ne soit ranimé le souvenir de son règne. Il ne put y revenir qu'en 1840, après l'abdication de Guillaume I^{er}. À cette date, c'était un vieil homme qui fut boudé par les autorités, mais malgré tout bien accueilli par ses anciens sujets quand ceux-ci le reconnurent. Sur cette visite, Louis témoigne dans une édition postérieure de ses Mémoires, où il parle de lui à la troisième personne :

« Dans cette même année 1840, le comte de Saint-Leu qui sentait sa fin arriver fit un voyage en Hollande, pour revoir le pays une dernière fois... Sans doute aurait-il souhaité y venir plus tôt, mais le roi Guillaume I^{er} s'y était opposé. Il avait abdiqué en 1840 et Guillaume II lui n'y voyait pas d'inconvénient. De séjour dans un simple hôtel de La Haye, Louis remarqua avec émotion qu'il n'était pas encore oublié ; des groupes de gens le saluaient ; quand il partait, on s'arrêtait et on saluait ; et partout, il fut accueilli avec bienveillance. Que le roi ou la ville de Leyde n'aient pas cru devoir lui faire signe, ne lui fit pas de peine. Il était heureux et réconcilié avec lui-même⁴⁹⁸. »

Guillaume ne pouvait tout de même pas éviter toute confrontation avec son prédécesseur. La publication des Mémoires susnommés, les *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de Hollande* parus dès 1820, ouvrit les débats sur le règne de Louis et sur sa personne. Dans un ouvrage publié anonymement, Hendrik Gallois accusait ainsi Louis d'avoir su que son frère allait incorporer la Hollande⁴⁹⁹.

D'après lui, sa monarchie faisait partie d'un complot consistant à annexer les Pays-Bas. Et il ajoutait qu'en novembre 1813, il s'en était fallu de peu que les partisans de Louis et la société *Amicitia et Doctrina* d'Amsterdam n'aient replacé sur le trône le jeune frère de Napoléon au lieu de Guillaume d'Orange. Une autre critique consistait à souligner que Louis avait défavorisé l'Église réformée au profit de l'Église catholique, dont il était membre. Le fait que le roi utilise le terme – vu comme péjoratif – de « calvinistes » quand il parlait des protestants était d'après l'auteur un signe incontestable de haine vis-à-vis de la religion réformée. Cette accusation quelque peu hystérique incita G.A. Visscher, un ancien officier d'Amsterdam et d'Utrecht à protester des bonnes intentions du ci-devant roi. Louis, écrivait-il, n'était pas sans fautes, mais il avait fait tout son possible pour épargner son royaume⁵⁰⁰. Ce débat, qui suivait la publication des *Documents historiques*, montre clairement que des années après la chute de Napoléon, il n'y avait toujours pas une image univoque de Louis et que son souvenir donnait lieu à de violentes discussions.

Une autre question vint réactualiser le souvenir du roi Louis. Celle du pavillon *Welgelegen* de Haarlem. Louis en effet réclamait cette ancienne résidence, sous prétexte qu'elle était sa propriété privée et qu'elle n'aurait pas dû être confisquée par l'État néerlandais à la Restauration. Cela donna lieu à un procès, que le roi Guillaume suivit de près grâce aux informations de son ministre de la Justice, l'incontournable Cornelis van Maanen. En 1820, le tribunal de Haarlem rendit un verdict négatif. Entre-temps, Guillaume avait bel et bien été confronté à son prédécesseur : n'avait-il pas dormi dans son lit ou pour le moins dans sa chambre⁵⁰¹ ? Le plaidoyer en faveur de Louis avait été confié à personne d'autre que Jonas Daniel Meyer, avocat et secrétaire de la deuxième commission de la Constitution de 1815. Meyer était d'avis que, dans un État de droit, le roi ne pouvait se trouver au-dessus de la loi. Dans son long plaidoyer, où il donnait un aperçu de l'histoire des Pays-Bas durant les dernières décennies, il notait :

« Curieux revers de fortune ! Il n'y a pas dix ans, le pavillon était habité par le plaignant ; il n'y a pas dix ans, il fit le plus grand des sacrifices et renonça à sa couronne, parce qu'il ne pouvait plus gouverner comme il l'avait promis ; alors que l'auguste maison dont les liens avec notre patrie sont si étroits [...] cherchait refuge dans un

pays étranger. Désormais un souverain de cette maison règne ici, dont le pouvoir est plus grand qu'aucun de ses prédécesseurs, tandis que le plaignant vivote tout seul loin de son pays et loin de son royaume⁵⁰². »

Meyer pose ici le doigt sur la plaie. Il démontre clairement que le retour sur le trône de Guillaume n'était pas allé de soi, mais qu'il était dû au hasard. Si le sort en avait décidé autrement, c'est Louis et non Guillaume qui aurait été et serait resté roi de Hollande. Une pensée qui ne pouvait sans doute pas trouver l'adhésion de Guillaume, dont la confiance en soi et la position s'étaient certes accrues depuis son arrivée. Malgré le silence de Guillaume à l'égard de son prédécesseur, l'ombre de Louis demeura en arrière-plan tout au long de la Restauration. De ce point de vue, Louis peut également être considéré comme le roi fantôme de Guillaume.

Il n'empêche. Sur la longue durée, la stratégie de Guillaume s'est avérée un succès, à tel point que le souvenir du règne de Louis vit à peine dans la population néerlandaise. Le bicentenaire de ce règne n'a attiré l'attention que des spécialistes et des universitaires. Dans un pays comme l'Angleterre, le sort de Louis, ses mésaventures avec son frère et sa femme Hortense auraient donné lieu à une pléthore de films historiques. Ici, ce ne fut pas le cas. Sans doute le rôle mineur qu'il occupe dans l'histoire des Pays-Bas vient-il aussi de la difficulté à qualifier son régime, puisqu'il ne fut ni national dans le sens strict du terme ; ni napoléonien au sens absolu. Il ne fut donc inclus ni dans la légende noire ni dans l'historiographie de la Restauration. Le simulacre de roi – pour Napoléon – ou le roi fantôme – de Guillaume – fut donc exclu du canon national et vraisemblablement le restera.

CHAPITRE 11

475. À ce sujet, J. Joor, *De Adelaar en het lam. Onrust, opruiing en onwilligheid in Nederland ten tijde van het Koninkrijk Holland en de Inlijving bij het Franse Keizerrijk*, Amsterdam, 2000, pp. 525-534.
476. Le jardin hollandais est une allégorie du XVI^e siècle pour qualifier les Pays-Bas. On le retrouve sur les estampes figurant la Vierge [liberté] hollandaise.
477. D. van Staveren, *De Hollandsche tuin door het Franse roofdier verwoest ; door den Oranje-hovenier opgeluisterd ; eene allegorische dichtgedachte, Zaandam*, [s.d.], pp. 3-4.
478. *Kort Tafereel der nieuwe Franse Tyrannie*, Amsterdam, 1813, p. 1.
479. Voir par exemple le pamphlet, *Feestviering. Op den 18 van Slagtmaand 1814. Het eerste jaar onzer verlossing...*, La Haye, z.d., pp. 6-7 ; et N. van Sas, *De metamorfose van Nederland. Van oude orde naar moderniteit*, Amsterdam, 2004, p. 124.
480. J. Rosendaal, *Bataven! Nederlandse vluchtelingen in Frankrijk 1787-1795*, Nimègue, 2003, pp. 458-464.
481. M. Siegenbeek, *Leydens Hooge-school hersteld*, Leiden, 1815.
482. *Het gefolterd Nederland*, Amsterdam, z.d., p. 4. Ces stéréotypes nationaux sont plus anciens, voir A. Jourdan, « La perception des Français aux Pays-Bas. De l'incompatibilité des caractères nationaux », dans A. Montandon (dir.), *L'Europe des politesses et le caractère des nations*, Paris, 1997, pp. 153-176.
483. *Adres aan het Fransche volk. Eene gewigtige bijdrage tot de geschiedenis van het tegenwoordig belangrijk tijdstip*, Amsterdam, 1814. Sur les représentations européennes de Napoléon, voir J.-P. Bertaud, A. Forrest et A. Jourdan, *Napoléon, le monde et les Anglais. Guerre des mots et des images*, Paris, 2004.
484. W. Frijhoff, « Het zelfbeeld van de Nederlander in de Achttiende eeuw: een inleiding », *De achttiende eeuw*, 24, 1992, I, pp. 5-28.
485. J. Scheltema, *Vergelijking van de afschudding van het Spaansche juk in 1572 met die van de Fransche in 1813 door Mr. Jacobus Scheltema*, Amsterdam, 1813, pp. 16-17.
486. Deux personnages d'origine belge, les préfets A.Ph.F.Gh. Visscher, comte de Celles du département du Zuiderzee, et C.J.A. baron de Stassaert van

Maasmonden, étaient particulièrement incriminés. On les accusait d'avoir constamment envenimé les ordres de l'Empereur, là où d'autres préfets essayaient de « mettre du miel ou du baume, eux parsemaient de sel et de poivre les blessures ». Voir Scheltema, note précédente.

487. *Brieven van A aan Z*, Leiden, 1813, pp. 5-6.

488. L'auteur de cet article vient de publier une thèse sur les « caméléons politiques » aux Pays-Bas, en comparaison avec la France de la Restauration. *Windvanen. Napoleontische bestuurders in de Nederlandse en Franse Restauratie, 1813-1820*, Amsterdam, 2009.

489. *Brieven van A aan Z*, *op. cit.*, p. 14.

490. P. van Hoogstraten, *De Waare vrienden van Vaderland en Orange*, La Haye, 1817, p. 35.

491. Voir à ce sujet la contribution de Wyger Velema.

492. *De Herkakuwer. Eerste deel*, Amsterdam, 1815, p. 171.

493. *Bewijs dat de voorm. Lodewyk Napoleon door de voorm. Constitutie des voorm. Koning-ryks voorm. Koning van't voorm. Holland met zijne voorm. Ridder spreuk DOET WEL EN ZIE NIET OM gemompt, bedot, gefopt, gepierd, verlakt, gesnooten, item, geneuteboomd, zelfs gesuld, ja wat meer is! Gesullificeerd wierd*, Arnhem, 1914.

494. P.G. Witsen Geysbeek, *Bonaparte, ode. Toegezongen aan den dichter van het dichtstuk getyteld: Napoleon Ode*, Amsterdam, 1813/4? et le poème original de Bilderdijk, *Napoleon. Ode*, La Haye, 1806.

495. *Zwart Register van Fransche Wandaaden, gepleegd in de Vereenigde Nederlanden*, Amsterdam, [s.d.].

496. L. Bonaparte, *Documents historiques*, III, p. 325.

497. Voir *Verslag der Handelingen van de Staten-Generaal gedurende de vergaderingen van 1814-1815*, La Haye, 1889, pp. 1-2. Ici, le prince se plaint seulement des « formalités inutiles et des délais arbitraires » causés d'après lui par les codes napoléoniens.

498. *Lodewijk Napoleon. Koning van Holland. Gedenkschriften*, W. Zaal (dir.), Amsterdam, 2005, p. 203. Cette édition est une sélection d'écrits et de témoignages, établie par Wim Zaal.

499. *Geschiedkundige aanmerkingen op de geschiedkundige gedenkstukken en aanmerkingen over het bestuur van Holland door Lodewijk Bonaparte, gewezen koning van Holland*, Deventer, 1820.

500. *Brief van G.A. Visscher aan den naamloozen schrijver der geschiedkundige aanmerkingen*, Utrecht, 1821.

501. NA. « Geheim archief staatssecretarie », inv. n° 5657.

502. *Pleidooi in zake van Lodewijk Bonaparte, graaf St. Leu, eisscher, tegen den heer officier van Justitie [...] door Mr. J.D. Meyer*, [s.l.], 1820, pp. 50-51.

Sous la direction d'Annie Jourdan

LOUIS BONAPARTE

Roi de Hollande (1806-1810)